



8ème édition

# Appel à candidature

## Excellence partagée entre architecte et industriel

Un prix créé en partenariat avec l'Unsfà Ile-de-France et  
ARCHITECT@WORK Paris



# Présentation

Le Prix Duo@Work distingue les projets qui associent recherche architecturale et création industrielle innovante. Ce concours récompense des partenariats entre architectes et industriels qui ont mis en commun leur savoir-faire au service de projets innovants partout en France.

Le Prix Duo@Work ambitionne de faire connaître, promouvoir et assurer la reconnaissance de la démarche concertée du tandem Architecte/Industriel pour la création de produits et procédés appliqués à l'acte de construire.

L'architecte et l'industriel sont tous les deux des gens d'esprit, des concepteurs. L'architecte et l'industriel ont besoin l'un de l'autre, ils sont complémentaires. Dans cette association fertile, chacun apporte son savoir-faire, l'un dans l'aménagement de l'espace, la prise en compte des besoins, la mise en forme, l'économie de projet ; l'autre dans les process de fabrication, les structures, les techniques...

L'un imagine des formes, des fonctions, des lumières, la part de rêve ; l'autre toutes les ossatures qui l'assoient dans la réalité.

Dans cette partition architecturale, ces acteurs du développement et de l'innovation forment un duo parfait.

Le Prix Duo@Work récompense l'innovation et l'excellence d'une rencontre entre ces métiers pour construire la ville de demain.

Comité d'organisation

# Règlement

En partenariat avec l'Unifa Ile-de-France (affiliée à l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes), et l'événement ARCHITECT@WORK Paris, ce prix distingue une démarche concertée exemplaire entre un architecte et un industriel.

## **CRITÈRES DE SÉLECTION**

Tout projet est éligible dès lors qu'il est le résultat d'un parcours concerté, Tout projet est éligible dès lors qu'il est le résultat d'un parcours concerté, entre un architecte et un industriel, en matière de réflexion, d'invention, de création ou d'adaptation d'un produit, ou d'un ensemble de produits.

Le prix distingue les projets qui associent, en étroite complémentarité, recherche architecturale et création industrielle innovante.

Les projets sont récents, en cours d'élaboration ou de mise en œuvre.

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Tout duo architecte/industriel menant ou ayant mené une telle démarche peut prétendre à la distinction de leur projet.

Pour cela, il convient de :

S'inscrire avant le **07/09/2026** en retournant le bulletin d'inscription, dûment complété ainsi que le dossier de présentation du projet, constitué de :

- Une note d'intention et d'explication de concourir pour ce Prix (format A4 - recto/verso maximum) ;
- Une vidéo (via Smartphone) de présentation de la démarche pour les deux candidats ;
- Un document graphique sur clé USB ou CD (5 pages maximum) mettant en scène le projet et son aboutissement (dessin, perspective, mise en situation, éléments techniques, ...).

## **SÉLECTION**

Le comité d'organisation du concours se réunit afin de vérifier la conformité des dossiers reçus, du point de vue des critères de sélection, des conditions de

participation et des documents adressés. Le non-respect des critères de sélection, des conditions de participation et des documents demandés entraîne automatiquement le rejet du dossier. Une information motivée est faite par écrit auprès du duo candidat.

Le jury, composé de maîtres d'ouvrage, d'architectes, d'industriels, de représentants du monde des arts et des partenaires se réunit afin de désigner les lauréats : 3ème prix, 2ème prix et lauréat. Il peut également décerner une mention spéciale.

Le jury est souverain dans ses décisions.

## **RESULTATS**

La proclamation des résultats et la remise des prix ont lieu au cours de l'inauguration du salon ARCHITECT@WORK Paris 2026, en octobre 2026 à la Grande Halle de la Villette à Paris.

## **VALORISATION DES PROJETS**

Un film mettant en valeur le projet lauréat et présentant aussi tous les projets sélectionnés est projeté sur un écran au-dessus du stand de l'UNSFA IDF pendant toute la durée du salon ARCHITECT@WORK Paris.

Nos partenaires médias relaieront les résultats dans leurs publications.

## **CALENDRIER**

20 juin 2026 : Lancement des candidatures

07 septembre 2026 : clôture des candidatures

21 septembre 2026 : délibération du jury

Octobre 2026 : remise du prix au Salon ARCHITECT@WORK Paris 2026